

Comité Régional de l'Emploi de la Formation et de l'Orientation Professionnelle
Commission qualité, développement de compétences et des qualifications

Réunion du 27 juin 2018 à Rouen (Région salles 1 et 2)

Participants :

M. ABIDI Roucef	Unsa
M. BELOUET Jean-Marc	CPME
Mme BONVALET Agnès	FSU
Mme CHASSAING Brigitte	Draaf
M. CHEVALIER Luc	Carif-Oref (secrétariat commission)
M. DELEFORTERIE Jérôme	Constructys
Mme DELPORTE Marie-Laure	CRMA
M. DIDIER Emmanuel	Rectorat
M. DUFOUR Pascal	U2P
Mme DURAND Françoise	Medef (Présidente commission)
Mme FOUCHET Nathalie	Forco
Mme GEORGES Nathalie	Région
Mme HARLAY Kathy	Agefiph
Mme HAVELETTE Françoise	Région
M. JOHANNIN Alain	Pôle emploi
Mme JUHASZ Chantal	Medef
M. LAGRANGE Philippe	Direccte
M. LEBOUCHER Denis	Région (VP commission)
M. LECOEUR Richard	Ceser
M. LEFORT Thierry	Fongecif
M. LELEUX Clément	FAFTT
Mme LELONG Marine	CCI
M. LEQUIN Thierry	CFE CGC
M. MERCIER Jean-Philippe	Carif-Oref
M. de MOREL Eudes	Sgar
Mme SAINTE-MARIE Sylvie	ARML
Mme SOTEAU Pascale	Medef / UIMM
Mme VAQUANT Frédérique	FAFTT

Excusés :

Mme BEAUNIEUX Hélène	Normandie Université
Mme BOULIER Anne-Michèle	CFE CGC
M. HOUDOUIN Gilles	CRN
Mme LEBRETON Elodie	Rectorat

Les points à l'ordre du jour :

- Perspectives des travaux de synthèse sur les Opca et Opacif ;
- Point sur le Plan régional de prévention et lutte contre l'illettrisme ;
- Point d'actualité sur le Pic amorçage 2018 (déclinaison opérationnelle) et sur les POE Pôle Emploi 2018 ;
- Echanges sur les propositions d'affectation des fonds libres de la taxe d'apprentissage.

1 / PERSPECTIVES DES TRAVAUX DE SYNTHESE SUR LES OPCA ET OPACIF

La précédente réunion a validé l'intérêt à réaliser un 4 pages présentant les principales informations statistiques 2017 en terme d'accès à la formation des salariés et des demandeurs d'emploi, des entreprises elles-mêmes ; tout particulièrement concernant les transitions énergétiques et les transitions numériques.

Avant la fusion des régions, des travaux étaient réalisés dans chacune d'elles. Dans le nouveau périmètre normand, des indicateurs synthétiques ont été balisés, ils doivent cependant s'adapter aux réalités statistiques diverses des Opcas. Françoise Durand et Luc Chevalier se rapprochent pour travailler à affiner ces questions d'indicateurs partagés.

Constructys et Forco présentent dans cette réunion leurs principaux résultats.

(Les deux diaporamas complets sont à télécharger sur le site du Crefop, dans « documents » de la commission 1 du 27 juin 2018)

➤ Constructys (M. Deleforterie)

Quelques données chiffrées :

- 380 K€ mobilisés dans le cadre de MUTEKO BTP
 - 81 % pour l'axe Transition numérique et fibre optique pour 187 salariés formés (30h financées en moyenne).
 - 19% pour l'axe Transition énergétique pour 88 salariés formés (25h financées en moyenne).
- 77 % des fonds ont été affectés à des salariés relevant d'entreprises du BTP ayant un effectif inférieur à 50 salariés.
- 77 % des stagiaires bénéficiaires ont un diplôme de niveau 4 ou infra.

A retenir :

- Un réel effet de levier financier (certaines actions de formation ne se seraient pas concrétisées sans ces cofinancements MUTEKO).
- Ce dispositif a permis d'intégrer une partie « Développement Durable » dans certains parcours de formation.
- Une forte montée en puissance de la Transition Numérique sur l'année 2017. De nombreuses entreprises du BTP investissent dans des outils numériques afin d'améliorer le suivi et la gestion de leurs chantiers.
- Le nombre d'entreprises qui entament une réelle réflexion sur le BIM (Building Information Modeling ou Modélisation des données du bâtiment) progresse mais reste encore assez marginal, en particulier chez les TPE / PME.

La question est posée par Mme Havelette du poids relatif de ces formations par rapport à l'ensemble des stagiaires du secteur : Les 8082h de formation financées pour 275 salariés représentent environ +/- 5% de l'ensemble.

M. Dufour rappelle que globalement les formations de l'axe transition énergétique (des modules le plus souvent de courtes durées) restent fortes. Les dispositifs éco-énergie incitent une approche globale du bâtiment par les entreprises en lien avec la maîtrise d'œuvre.

Cependant l'axe transition numérique « explose » depuis quatre ans précise M. Deleforterie ; les entreprises y voient de plus en plus un réel intérêt pour leur organisation interne. Le BIM s'impose progressivement, mais encore lentement auprès des petites entreprises.

M. Dufour ajoute que l'activité du Bâtiment, c'est aujourd'hui 70% la rénovation. Avec le développement du numérique, les entreprises, principalement les TPE, doivent s'adapter grâce à des formations techniques et sur mesure. Les sous-traitants sont également concernés.

➤ Forco (Mme Fouchet)

Quelques éléments :

- Opération interbranches « Transition numérique » :
53 entreprises et 1027 salariés formés (10h de formation en moyenne)
 - 14% des salariés relèvent des succursalistes (habillement 8% des entreprises et chaussure 16%).
 - 72% des salariés relèvent de la branche du commerce à prédominance alimentaire (72% des entreprises) ;25% des formations concernent le web et le e-commerce et les outils numériques.
74% concernent l'accueil et la relation client.
- Opération interbranches « Les clients réinventent le commerce »
33 entreprises et 359 salariés formés (12h de formation en moyenne)
 - La branche du bricolage a formé 1% des effectifs,
 - La branche de l'horlogerie bijouterie de détail a formé 2% des effectifs,
 - La branche du commerce à prédominance alimentaire a formé 97% des effectifs79% des formations concernent les nouveaux services clients liés au concept de magasin de demain.
Les formations logistique 4.0 prennent de l'essor, elles sont en lien avec tous les modes de livraison améliorés (suivi, délai...).
- En synthèse :
 - 37% des entreprises considèrent que les formations menées ont permis la mise en place d'une nouvelle organisation interne et de nouveaux processus permettant une homogénéité des pratiques, un gain de temps et une meilleure productivité favorisant la QVT ;
 - 27% des entreprises considèrent que les actions menées ont permis une meilleure maîtrise du chiffre d'affaires et un impact financier significatif sur sa hausse ;
 - 22% des entreprises considèrent que le changement est en cours et qu'il est trop tôt pour en évaluer l'efficacité ;
 - 10% des entreprises indiquent n'avoir constaté aucun changement sur leur modèle économique sans plus de précisions.

Le FAFTT et l'Adefim feront une présentation similaire lors de la commission du 19 septembre.

2 / ECHANGES SUR LES PROPOSITIONS D'AFFECTION DES FONDS LIBRES DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

(Le diaporama est à télécharger sur le site du Crefop, dans « documents » de la commission 1 du 27 juin 2018)

Mme Georges indique que l'ensemble de la collecte d'apprentissage 2018 au profit des CFA normands est de 44 428 321 € au 15 mai (+ 0,9 % en un an).

38 982 713 € de fonds affectés provenant de 33 Octa.

Les fonds libres s'élèvent à 5 445 588 €, proposés par 18 Octa. Ce qui représente 12% de la collecte totale. Ils se répartissent en 5 208 713 € de quota et 236 875 € de CSA.

Il sera proposé au bureau du Crefop :

- D'accepter les propositions de répartition des fonds libres émises par les Octa (50 CFA concernés) ;
- De compenser à l'automne 2018 les éventuelles diminutions de collecte de taxe pour certains CFA (dont la situation financière le justifie) par une mobilisation de la part dynamique.

Le regret d'un manque d'information sur les CFA destinataires est exprimé par M. Belouet. Les représentants de la Région répondent que celle-ci n'a pas de caractère obligatoire.

Denis Leboucher signale que le périmètre du hors quota baisse de 250 M€ ; ce qui entraîne de réelles inquiétudes pour plusieurs écoles, en particulier les IFSI.

Il indique que c'est la dernière fois que ces données sont présentées par la Région, au regard des nouvelles dispositions de la nouvelle réforme.

3 / POINT SUR LE PLAN REGIONAL DE PREVENTION ET LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

Eudes de Morel informe que le Plan régional de prévention et de lutte contre l'illettrisme (PRLI) a été présenté dans ses grandes lignes lors de la réunion du comité plénier du Crefop du 11 juin 2018. Il sera signé le 7 septembre 2018 par l'Etat, le Rectorat, la Région et le Coparef, soit juste avant la semaine des journées nationales de lutte contre l'illettrisme.

Ce plan a vocation à organiser et à favoriser les partenariats.

Il précise que l'élaboration du plan a duré plus de six mois, en groupes de travail adossés au Crefop avec des réunions mensuelles voire bimensuelles ; il en profite pour remercier l'équipe du Centre ressources illettrisme (Cri) du Carif-Oref, et aussi les animateurs des groupes.

Le plan se décline en trois axes :

- 1- Axe Prévention - vie éducative (groupe co-piloté par Patricia Fize du Rectorat et Aïcha Talbi du Carif-Oref) ;
- 2- Axe Compétences – vie professionnelle (groupe co-piloté par Chantal Juhaz et Jean-Paul Choulant du Coparef) ;
- 3- Axe Territoires – vie sociale (groupe co-piloté par Caroline Olivier et Nickie Berneaud de la Région, Bénédicte Pinot de la Direccte, Sylvie Leroux de Pôle emploi).

La mise en œuvre de chaque axe s'appuie sur des fiches actions qui chacune précise :

- La description de l'action,
- L'objectif de l'action,
- Les objectifs opérationnels,
- L'identification des acteurs à mobiliser,
- Les moyens nécessaires,
- Le calendrier prévisionnel,
- Les indicateurs d'évaluation du résultat de l'action,
- ... et lorsque nécessaire, les points de vigilance, les pré requis, les bonnes pratiques à promouvoir.

Pour ce qui est de l'axe Compétences qui mobilise plus cette commission 1 du Crefop, Jean-Philippe Mercier (Cri) indique que le plan a vocation à cibler son action dans la perspective de développement des compétences, dans le cadre des situations de la vie professionnelle qui concerne autant les salariés que les demandeurs d'emploi. Il rappelle que les deux ex-Régions normandes se sont largement impliquées sur la question des compétences clés en lien avec la vie professionnelle et ajoute que la nouvelle Normandie compte de nombreux acteurs qualifiés qu'elle peut mobiliser dans des actions et des expérimentations réussies (fonction publique territoriale ou hospitalière, l'insertion par l'activité économique, l'entreprise privée, etc.).

Avec Chantal Juhaz, ils précisent que l'objectif de l'axe est de faciliter la démarche de formation d'un public qui en est souvent éloigné ; autour de trois thématiques dont la première est celle de la sensibilisation, de la communication et l'animation autour de l'illettrisme, la deuxième est l'outillage des acteurs (dont outiller l'entreprise pour accompagner un salarié), la troisième celle de l'accompagnement pour une montée en compétences.

4 / PLAN D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPETENCES – POINT D'ACTUALITE SUR LES POE 2018

(Le diaporama est à télécharger sur le site du Crefop, dans « documents » de la commission 1 du 27 juin 2018)

Alain Johannin rappelle les cinq principaux dispositifs d'adaptation mobilisables : la préparation opérationnelle à l'emploi de manière individuelle (POEI), la préparation opérationnelle à l'emploi de manière

collective (POEC), l'aide à la formation préalable au recrutement (AFPR), l'aide au projet d'inclusion des compétences numériques (APICN), l'aide « une formation – un emploi ».

Ces aides ont une finalité commune en présentant des spécificités les unes par rapport aux autres, en termes d'objectif et de contenu de formation, de durée et de financement, de type d'employeur et de contrat.

De mai 2017 à mai 2018, la progression est de +36%, soit 799 bénéficiaires de plus (en particulier pour les AFPR + 59,8%, soit 612 bénéficiaires).

Concernant les appels à projet, ils sont de trois types :

- Appel à projets « accéléré » pour couvrir les formations POEC (400h00 maxi) qui doivent démarrer entre le 5 mars et le 30 avril –24 millions d'euros [Tous publics] ;
- Appel à projets « formations numériques » (800 h00 maxi) –qui doivent démarrer entre le 18 mai et le 31 décembre –14,8 millions d'euros [Publics Pic] :
 - Concepteur Intégrateur Cyber sécurité – Rouen – Octobre 2018 - Opcalia
 - Technicien systèmes réseau et télécommunication – Rouen – A définir – Opcalia ;
- Appel à projets pour couvrir les formations POEC (400h00 maxi) qui doivent démarrer entre le 2 mai et le 31 décembre –75 millions d'euros [Tous publics] :
 - Publication: 21 juin 2018
 - Audioconférence de présentation: 26 juin 2018
 - Réponse OPCA: 6 juillet 2018
 - Notification décision: 16 juillet 2018

Pour ce qui est des formations numériques, elles visent un public Pic (POEC, 3000 actions, et APCIN, 2000 actions), soit de niveau infra IV. Pour le moment, la mise en œuvre est difficile, notamment liée à la prise en charge peu élevée des frais.

En conclusion de la réunion, Françoise Durand mentionne les points sur lesquels la commission devra revenir en septembre :

- La présentation des données 2017 mutations économiques - transitions énergétiques et les transitions numériques - du FAFTT et de l'Adefim, la réflexion sur des indicateurs synthétiques partagés,
- Les avancées du Plan investissement compétences en Normandie, le pacte entre Etat et Région.

Prochain rendez-vous (lieux à préciser) :

- **Mercredi 19 septembre à 14h30 ;**
- **Mercredi 21 novembre à 14h30.**